

## CROIX DE GUERRE ET VALEUR MILITAIRE



### « Honneur aux braves ! La croix de Guerre »

*Lors de l'inauguration de l'exposition « Honneur aux braves ! La croix de Guerre », qui s'est déroulée au château de Vincennes du 14 mars au 31 mai 2016, le général d'armée Jean-Louis Georgelin, grand chancelier de la Légion d'Honneur, a rappelé son rôle de garant du système national des décorations, au-delà de son autorité directe sur la Légion d'Honneur, la Médaille militaire et l'Ordre national du Mérite.*

« Une décoration a plusieurs vocations. L'une d'elles, se souvenir, montrer aux générations contemporaines quels ont été les mérites de ceux qui les ont précédés, dans la gloire, dans le dévouement, dans le sacrifice. L'exposition « Honneur aux braves ! » témoigne avec solennité de cette vocation. Elle remplit le devoir de mémoire qui incombe à chacun. Maurice Barrès, l'ardent défenseur de cette croix qui symbolise à elle seule la Grande Guerre, n'a-t-il pas écrit à son propos : « Je veux que nous, nos fils, nos petits-fils, nous puissions, jusqu'à la mort, regarder, aimer, respecter les héros de 1914 ». Lorsque l'État décore l'un de ses concitoyens, il accomplit un acte double : il reconnaît ses mérites et l'érige en modèle. La vertu émulatrice de la croix de Guerre est une évidence plus que pour toute autre décoration car cette médaille est, par essence, la matérialisation d'une distinction qui la fonde : la citation. Sa formidable popularité prend racine dans cette vérité inaliénable, propre à tout homme en société : le besoin de reconnaissance par ses pairs. Et pour être reconnu, il faut d'abord être connu. C'est ce que permettra son insigne de bronze, dont le ruban bicolore s'allongera à mesure des mérites de son récipiendaire, car toute citation, à l'ordre du régiment comme à celui de l'armée, est reconnue. On ne peut parler de la croix de Guerre sans évoquer la Légion d'Honneur et la Médaille militaire. Elles se succèdent dans le

protocole des décorations. Dans la Grande Guerre, elles forment un triumvirat de l'honneur. Dès le début du conflit, les attaques répétées, menées par de petites unités, provoquent une multiplication des actes de bravoure sur le front. Les listes de légionnaires et de médaillés militaires s'étendent sur les tableaux de concours. Toutefois, on ne confère pas la Légion d'Honneur ni la Médaille militaire à la première action d'éclat : ce sera le rôle de la croix de Guerre qui est créée au printemps 1915, à un moment où les conditions de vie deviennent telles que le moral des troupes est en danger. Ainsi la Légion d'Honneur distingue les officiers, la Médaille militaire les sous-officiers et la croix de Guerre les militaires de tout grade et de toute arme, les civils et les collectivités. On voit bien à travers la croix de Guerre qu'une décoration naît toujours à un moment particulier de l'Histoire, répondant à un besoin précis, celui de mobiliser les énergies de la nation pour aller à son secours ou la construire. C'est évidemment le cas



Le président national de l'ANCGVM Michel Bachette-Peyrade (à gauche) et son prédécesseur de 2009 à 2016, François Castanier (à droite), lors de l'inauguration de l'exposition le 14 mars 2016.



## CROIX DE GUERRE ET VALEUR MILITAIRE

de la Légion d'Honneur, qui fait partie de la réorganisation de la nation par Bonaparte, au même titre que la rédaction du Code civil, la réforme de l'administration et de l'enseignement ou la fondation de la Cour des comptes. Je cite un autre exemple, plus proche de nous et très parlant, celui de l'Ordre de la Libération, créé en 1940 au seul usage du général De Gaulle, chef des Français libres, et qui s'êteint à la sortie de la guerre. Cette histoire, celle des Ordres et décorations français, depuis l'époque médiévale jusqu'à nos jours, c'est la vocation du musée de la Légion d'Honneur de la raconter. C'est ainsi que notre conservateur, Anne de Chefdebien, a naturellement répondu à l'appel de Jean-François Dubos, commissaire de la présente exposition. Leur collaboration, fidèle et enthousiaste, s'est, pour l'occasion, matérialisée par différents prêts issus du legs de Maurice Bucquet, collectionneur du siècle dernier, qui avait rassemblé quantité d'objets et documents relatifs à la première guerre mondiale, concernant notamment la croix de Guerre. C'est cet homme qui, il y a très exactement 105 ans, organisa avec Joseph

Durieux, secrétaire adjoint du conseil de l'Ordre de la Légion d'Honneur, et Paul Feuillâtre, archiviste de l'institution, une exposition au pavillon de Marsan sur « La Légion d'Honneur et les décorations françaises », dont sa collection formait une large part. Cette exposition fut fondatrice du musée de la Légion d'Honneur dans la volonté d'exposer de façon pérenne au public les distinctions honorifiques françaises. Mais la première guerre mondiale ralentit le projet qui, finalement, vit le jour en 1925 dans l'une des ailes du palais de la Légion d'Honneur avec la vocation, clairement affirmée par le grand chancelier d'alors, le général Dubail, d'être un lieu de mémoire de l'héroïsme des combattants français. Il s'est depuis naturellement enrichi de nombreuses œuvres, grâce en particulier au dépôt Spada, et ses collections étrangères rassemblent les distinctions de plus de 120 États. Le musée fait ainsi aujourd'hui la preuve que la noblesse et le mérite ne connaissent de frontières ni temporelles ni spatiales et sa renommée internationale est un encouragement pour la vitalité de ces valeurs ».

CENTENAIRE



(c) Loïc Salmon

De gauche à droite : cinq jeunes filles du lycée de la Légion d'Honneur ; Pierre Laugeay, chef du Service historique de la défense ; Jean-François Dubos, commissaire de l'exposition ; le général d'armée Jean-Louis Georgelin, grand chancelier de la Légion d'Honneur.